

Jeu Concours



Règlement du concours organisé par OSS Barcelone

1. Organisateur du concours

Le concours est organisé par **OSS Barcelone**, dont le siège social est situé Avenue Castelldefels, 58-62, 08860 Castelldefels, Barcelone, Espagne

2. Objet du concours

Le présent concours a pour objet de faire gagner un **séjour de rêve à Barcelone**, incluant l'opportunité de participer à **2h matchs personnalisés** et **2h d'entraînement avec des coachs professionnels**, ainsi qu'assister aux **demies-finale du Master Final de Padel à Barcelone**.

3. Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toute personne majeure, résidant en France ou à l'étranger et disposant d'un compte Instagram et Facebook valides

- La participation est gratuite et sans obligation d'achat.
- Le concours est valable **du 7 novembre au 21 novembre 2024** à minuit.
- Une seule participation par personne est autorisée.
- Toute participation incomplète, frauduleuse ou ne respectant pas les instructions du concours sera automatiquement annulée.

4. Modalités de participation

Pour participer, le participant devra :

1. Suivre le compte Instagram ou Facebook officiel d'OSS Barcelone : **oss_barcelone**
2. Aimer la publication du concours.
3. Identifier en commentaire la personne avec qui il souhaite partager cette expérience.
4. Partager la publication du concours en story et taguer le compte **@oss_barcelone** (facultatif, mais doublant les chances de gagner).

5. Sélection du gagnant

- Le gagnant sera tiré au sort parmi toutes les participations valides reçues avant **le 21 novembre à minuit**.
- Le tirage au sort sera effectué avec transparence.
- Le gagnant sera contacté par message privé sur Instagram ou Facebook dans délai de 24h maximum après la fin du concours. Si aucune réponse n'est obtenue dans un délai de **2 jours** à compter de l'envoi du message, le lot sera attribué à un autre participant.



Règlement du concours organisé par OSS Barcelone

6. Description du lot

Le lot à gagner est constitué de :

- **2 places pour les demies finales du Master Final de Padel à Barcelone**
- **2 heures d'entraînement filmées** : encadrées par l'un de nos coachs espagnols, sous la bienveillance de notre équipe de coordinateurs francophones. Ce stage se déroulera au sein de notre club, où des petits prodiges de padel s'entraînent chaque jour !
- **2 heures de matchs** : nos gagnants auront l'opportunité de défier nos joueurs espagnols. Chaque instant de ces matchs sera immortalisé par notre caméraman, pour vous offrir des souvenirs inoubliables !

7. Modalités de remise du lot

Le gagnant devra être disponible pour participer au séjour qui aura lieu le 21 et 22 décembre 2024 et s'engage à respecter les règles du club d'accueil.

- Les frais de transport jusqu'à Barcelone, l'hébergement, les repas et autres dépenses personnelles ne sont pas inclus dans le lot.
- Le séjour est valable uniquement pour la période spécifiée par l'organisateur. Aucun changement de date ne sera possible après la confirmation de la réservation.

8. Données personnelles

Les informations collectées dans le cadre du concours sont nécessaires pour la gestion de la participation et l'attribution des prix. Conformément à la loi **Informatique et Libertés** du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant en écrivant à l'adresse osstpbarcelona@gmail.com

9. Responsabilité

L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de force majeure ou de tout événement indépendant de sa volonté qui empêcherait le bon déroulement du concours. L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours à tout moment, sans préavis.

10. Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement, ainsi que des décisions de l'organisateur, qui sont souveraines.

11. Loi applicable

Le présent règlement est régi par la loi **espagnole**. Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution du concours sera soumis à la juridiction compétente.

12. Publication des résultats

Le gagnant accepte que son nom ou pseudonyme soit publié sur les réseaux sociaux de OSS Barcelone, à des fins de communication.